



RÉGION ACADÉMIQUE
OCCITANIE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Synthèse bilan candidats Parcoursup Académie de Montpellier 2023-2024

JANVIER 2025

Direction de Région Académique à l'Information et à l'Orientation Occitanie

CHAMPS DE L'ETUDE

Le bilan Parcoursup prend en compte les données Parcoursup de tous les ministères, extraites à la fin de la phase d'admission (phase principale et phase complémentaire) des sessions 2023 et 2024 pour l'académie de Montpellier hors formation en apprentissage.

La population étudiée est le vivier des élèves de terminale, présents dans tous les types d'établissements (publics et privés) de l'académie de Montpellier ainsi que les candidats ayant confirmé au moins un vœu sur la plateforme Parcoursup.

Concernant les candidats ayant confirmé au moins un vœu sur Parcoursup, on distingue plusieurs profils :

- les néo-bacheliers qui représentent les élèves inscrits en terminale
- les réorientés qui représentent les candidats inscrits dans l'enseignement supérieur¹
- les autres qui englobent les autres candidats que ceux décrits précédemment.

À noter : lors de la phase d'acceptation, les néo-bacheliers en échec au baccalauréat ont été exclus.

L'étude porte sur le comportement des néo-bacheliers de l'académie de Montpellier pour l'année 2024 et l'évolution par rapport à l'année 2023 selon le type de formation, leur filière de baccalauréat en mettant en regard la place des femmes, des boursiers² et des élèves issus du dispositif des cordées de la réussite³.

Afin de compléter cette étude, les points suivants sont présentés :

- Les faits saillants de Parcoursup pour l'année 2024
- Le comportement des candidats en réorientation
- Les candidats néo-bacheliers ayant confirmé au moins un vœu en apprentissage
- Les candidats ayant sollicité la CAES⁴

FAITS SAILLANTS

- L'accélération du calendrier mise en place en 2023 a été renforcée en 2024, permettant de limiter le temps d'attente des candidats et de leurs familles pour une solution de poursuite d'études, mais aussi de stabiliser au plus tôt les effectifs dans les formations.

Ainsi, en 2024 :

- les candidats de l'académie de Montpellier ont reçu plus de 130 000 propositions d'admission, soit une progression de 5,2% par rapport à 2023
- les propositions sont arrivées plus rapidement avec :
 - dès le 1^{er} jour de la phase d'admission, 69 525 propositions d'admission envoyées aux candidats de l'académie, soit +16 % par rapport à 2023
 - au 6^{ème} jour, 8,7 % de propositions d'admission de plus qu'en 2023 à la même date. Ainsi, dès le 4 juin, ce sont 71% des lycéens de terminale qui ont reçu au moins une proposition d'admission, contre 68% en 2023, soit 1280 lycéens de plus dans cette situation.

¹ Un candidat en réorientation est un candidat ayant obtenu son baccalauréat et inscrit dans une formation d'enseignement supérieur sur l'année en cours.

² Les boursiers concernent uniquement les néo-bacheliers boursiers du secondaire

³ Les élèves issus du dispositif des cordées de la réussite sont les candidats qui ont été déclarés par l'établissement d'origine comme élèves encordés

⁴ CAES = Commission d'Accès à l'Enseignement Supérieur, réservée aux candidats n'ayant pas eu de propositions ou pour les candidats ayant un handicap, une proposition reçue non compatible avec leur handicap.

- L'académie de Montpellier, à l'instar du national, a connu une croissance de 5,5% du nombre de candidats issus de l'académie (+4,6% pour les seuls élèves de terminale). Malgré cette hausse démographique, 1 206 candidats de plus ont reçu au moins une proposition d'admission (+3,7% par rapport à 2023), parmi lesquels, 823 étaient lycéens (+3,7% également)
- Les propositions d'admission ont été
 - mieux acceptées cette année par les lycéens : 19 333 lycéens en ont accepté une, soit 84,7% des lycéens qui en ont reçue (+0,4 point par rapport à l'an dernier)
 - mais moins bien par les candidats en réorientation : 4 534 ont accepté une proposition d'admission, soit 66,3% de ceux qui en ont reçue (contre 67% en 2023), probablement en lien avec un nombre plus important de « vœux de précaution »
- Les lycéens issus de cordées de la réussite ont été, comme l'an dernier, 91,7% à avoir reçu au moins 1 proposition d'admission, proposition qu'ils acceptent plus fréquemment que la moyenne des lycéens (à 84,2%, soit +7,5 point de plus)

Une nouveauté 2024 : un site d'entraînement pour la phase d'admission a été mis à disposition des candidats et des accompagnateurs, permettant de mieux comprendre le déroulement de cette phase.

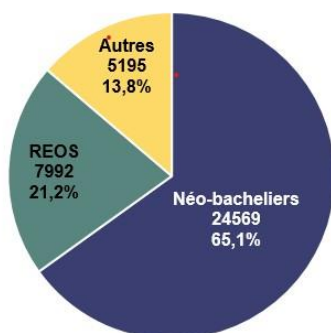
CARACTERISTIQUES DE LA POPULATION

Population des candidats

37 756 candidats de l'académie de Montpellier ont confirmé une demande dans PARCOURSUP, ce qui représente **4% du total national** des candidats présents sur la plateforme en 2024. Ils représentent 47,6% du total des candidats la région académique Occitanie.

Les candidats sont en augmentation par rapport à 2023 : +5,5 % soit **1952 candidats** de plus pour la session de 2024. Cette hausse fait suite à une baisse de -3 % (correspondant à -1113 candidats) pour la session de 2023.

Graphique 2 – Répartition des candidats de 2024, selon leur profil



Cette augmentation du nombre de candidats s'explique essentiellement par une présence accrue des néo-bacheliers : +4,6 % soit **1074 candidats**. Les candidats classifiés dans "Autres" (candidats en reprise d'études principalement) sont en augmentation de +13,4 %, représentant 614 candidats supplémentaires.

Les étudiants en réorientation sont également en augmentation (+3,4 % soit 264 candidats).

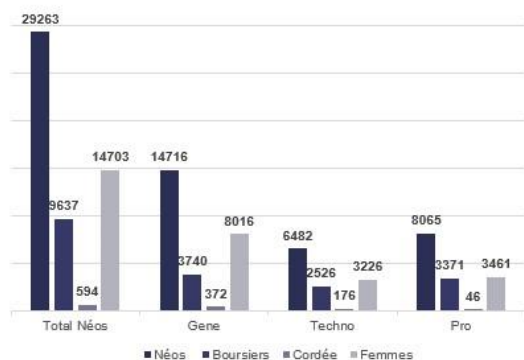
(*) Autres : principalement candidats en reprise d'études

Population des néo-bacheliers

Vivier des néo-bacheliers inscrits dans l'académie de Montpellier.

La population des élèves de terminale de 2024 représente pour l'académie de Montpellier un vivier total de **29 263 lycéens** dont **50,3% en filière générale** soit 14 716 élèves, **22,1% en filière technologique** soit 6 482 élèves et **27,6% en filière professionnelle** soit 8 065 élèves.

Graphique 3 – Vivier général des élèves de terminale de l'académie de Montpellier selon leur filière et leur profil



Les boursiers représentent 32,9% du vivier soit 9 637 élèves de terminales.

25,4% des élèves de la filière générale sont boursiers, contre 39% de la filière technologiques et 41,8% de la filière professionnelle.

Les élèves encordés représentent 2% du vivier.

Les femmes représentent 50,2% du vivier.

Grille de lecture : sur une population de 29263 élèves de terminale, 9637 sont des boursiers, 594 sont des lycéens encordés, et 14703 sont des femmes.

Par rapport à 2023 :

- Le vivier des néo-bacheliers est en hausse de +3,7 %.
- Le vivier des boursiers est aussi en hausse. Il a augmenté de +4,3 % pour l'académie de Montpellier (*Pour mémoire, une baisse de -3,8 % avait été constatée en 2023 par rapport à 2022*).
- On constate une baisse de la part des femmes de 0,7 point qui ne représentent plus que 50,2% du vivier

Concernant la filière générale.

Elle se caractérise par une légère hausse du nombre de bacheliers généraux de +1,7 %, ainsi que par une baisse de la part des femmes de 0,8 point.

Concernant la filière technologique.

Elle se caractérise par une hausse importante du nombre de bacheliers technologiques de +7,9%. On note une grande stabilité de la part des femmes qui représentent toujours 49,8% de ce vivier.

Concernant la filière professionnelle.

Elle se caractérise aussi par une hausse du vivier de bacheliers professionnels de +4,1% et une baisse de la part des femmes de 0,6 point

Population des néo-bacheliers ayant confirmé au moins un vœu dans Parcoursup

La population des néo-bacheliers ayant confirmé au moins un vœu dans Parcoursup représente 24 569 lycéens soit 84% des bacheliers de l'académie de Montpellier.

Par rapport à 2023, on note une évolution du nombre de candidats ayant confirmé au moins 1 vœu de +4,6 %. Selon le profil des néo-bacheliers, cette évolution reste assez similaire : le nombre de demandes a augmenté de +4 % pour les femmes, de +6,6% pour les boursiers.

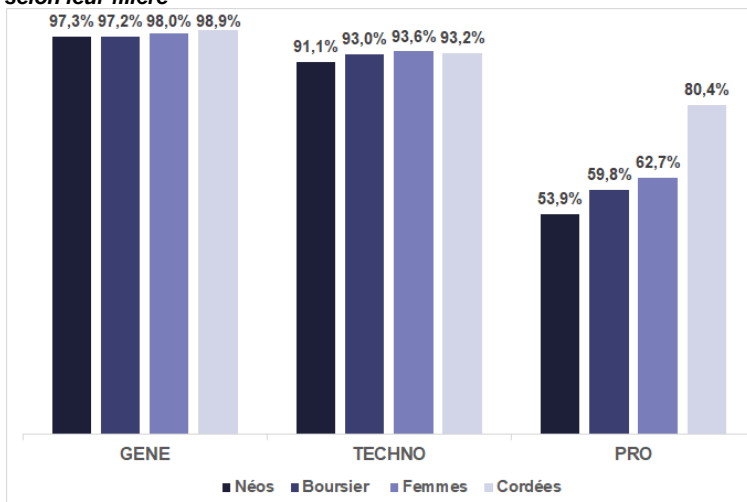
Par rapport à 2023, on note une légère augmentation du taux de confirmation des vœux de +0,7 point.

Les demandes

Par rapport à 2023, les demandes de néo-bacheliers de l'académie ont progressé de +0,7 point, tous profils confondus

La quasi-totalité des néo-bacheliers de la filière générale ont confirmé au moins un vœu : 97,3% (taux qui augmente de +0,4 point par rapport à 2023). Ceux de la filière technologique sont à 91,1% (soit +0,3 point par rapport à 2023). Par contre, ceux de la filière professionnelle sont seulement un peu plus d'un sur deux à confirmer au moins 1 vœu à 53,9% (avec une augmentation de +2 points par rapport à 2023).

Graphique 4 – Taux des demandes des néo-bacheliers ayant confirmé au moins un vœu selon leur filière



Grille de lecture : pour l'académie de Montpellier, les néo-bacheliers de la filière générale sont 97,3% à avoir confirmé au moins 1 vœu, les boursiers 97,2%, les femmes 98% et les élèves encordés 98,9%.

Par rapport à l'ensemble des néo-bacheliers de la filière technologique et de la filière professionnelle, les boursiers ont confirmé plus de demandes, respectivement +1,9 points et +5,9 points.

Par rapport à 2023, la demande des boursiers a progressé de +1,7 points toutes filières confondues.

Les femmes ont été plus nombreuses que l'an dernier à confirmer au moins 1 vœu, quelle que soit la filière.

Par rapport à 2023, on note une hausse de +1,4 points des néo-bacheliers à avoir confirmé au moins 1 vœu (88,7% d'entre-elles contre 87,3% en 2023) : +3,4 points pour les femmes issues de la filière professionnelle, +0,9 point pour la filière technologique, et +0,8 point pour la filière générale.

Les néo-bacheliers ayant suivi un dispositif des cordées de la réussite ont confirmé plus de demandes que la moyenne, notamment ceux issus de la filière professionnelle où ils confirment à hauteur de 70%.

Par rapport à 2023, le taux de confirmation des vœux est constant.

Les **boursiers** ayant confirmé au moins un vœu représente **32,6%** des candidats.

Tableau 1 – Part des néo-bacheliers boursiers ayant confirmé un vœu selon leur filière

	TOTAL NEOS	GENE	TECHNO	PRO
Occitanie	28,4%	21,9%	34,7%	41,7%
Montpellier	32,6%	25,4%	39,8%	46,4%

Grille de lecture : parmi les néo-bacheliers de l'académie de Montpellier ayant confirmé au moins un vœu, 32,6% sont des boursiers

Les **femmes** sont majoritaires. Elles représentent dans l'académie de Montpellier **53,1% des candidats**.

Tableau 2 – Part des néo-bacheliers femmes ayant confirmé un vœu selon leur filière

	TOTAL NEOS	GENE	TECHNO	PRO
Occitanie	52,9%	55,2%	50,5%	48,3%

Grille de lecture : parmi les néo-bacheliers de l'académie de Montpellier ayant confirmé au moins un vœu, 53,1% sont des femmes

Les **élèves ayant bénéficié d'un dispositif des cordées** de la réussite dans l'académie de Montpellier représente **2,3% des candidats**. Ils sont plus représentés dans les filières générale et technologique.

Tableau 3 – Part des néo-bacheliers encordés ayant confirmé un vœu selon leur filière

	TOTAL NEOS	GENE	TECHNO	PRO
Occitanie	3,3%	3,9%	2,8%	1,9%
Montpellier	2,3%	2,6%	2,8%	0,9%

Grille de lecture : parmi les néo-bacheliers de l'académie de Montpellier ayant confirmé au moins un vœu, 2,3% sont des néo-bacheliers encordés

À noter

En moyenne, les néo-bacheliers de l'académie de Montpellier ont confirmé 14,6 vœux : 16,8 pour ceux issus de bacs généraux, 13,3 pour ceux issus de bacs technologiques, et 8,9 pour ceux issus de bacs professionnels. Les néo-bacheliers boursiers confirment en moyenne 14,9 vœux pour la filière générale, 13,2 vœux pour la filière technologique et 9,1 vœux pour la filière professionnelle.

COMPORTEMENT DES NEO-BACHELIERS

À l'issue de la campagne 2024, **93,5 %** des néo-bacheliers de l'académie de Montpellier ont reçu au moins une proposition d'admission (-1 point par rapport à 2023). Parmi eux, **84,2%** ont accepté une proposition..

Premier volet : les propositions reçues par les candidats et leur acceptation

Les propositions

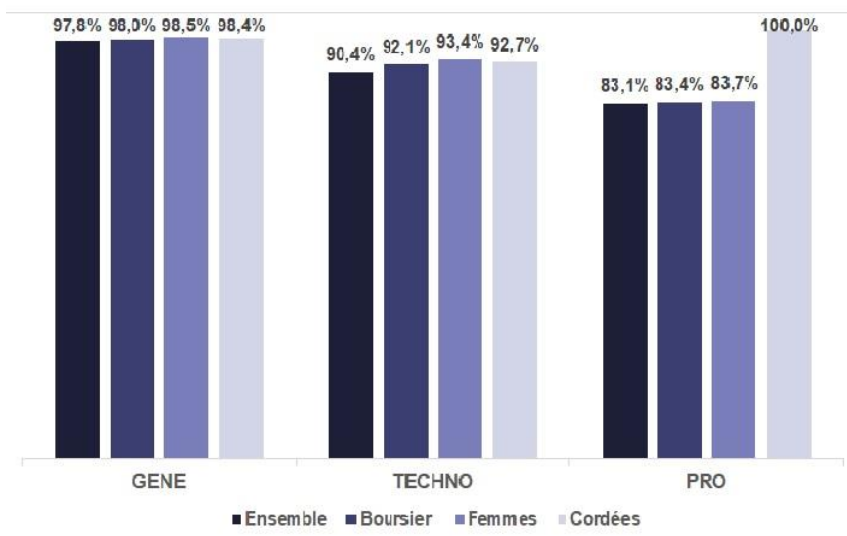
Si la part de néo-bacheliers recevant au moins une proposition diminue de -0,8 point par rapport à 2023, elle augmente toutefois en valeur absolue (+823 candidats).

On observe une tendance à la baisse du taux de propositions dans les filières technologique et professionnelle, et une augmentation de +0,2% pour la filière générale.

Graphique 5 – Taux de proposition reçu des néo-bacheliers ayant confirmé un vœu par type de filière

Les néo-bacheliers professionnels sont ceux pour qui cette baisse est la plus forte (**83,1%**, -1,9 points).

Cette part diminue aussi pour les néo-bacheliers technologiques (**90,4%**, -1,8 points) alors qu'elle augmente pour les néo-bacheliers généraux (**97,8%**, +0,2 point).



Grille de lecture : Pour la filière générale, 97,8% des néo-bacheliers ayant effectué une demande ont reçu au moins une proposition

Les femmes ont proportionnellement reçu moins de propositions **-0,3** point, passant de **95,3%** à **95 %**. Cette diminution est plus marquée pour la filière professionnelle (**-1,9** points), et demeure importante pour la filière technologique (**-0,5** point). Pour la filière générale, ce taux augmente de **+0,4** point.

Les étudiants boursiers ont également reçu moins de propositions **-0,8** point avec une diminution plus marquée pour la filière professionnelle **-2** points. Le taux de proposition diminue aussi pour la filière technologique **-0,2** point et pour la filière générale **-0,2** point.

Pour les étudiants ayant suivi un dispositif des cordées de la réussite, le taux de proposition reste inchangé. Cependant, on observe une augmentation notable de **+24,2** points pour les néo-bacheliers de la filière professionnelle (100% ont reçu au moins 1 proposition), tandis qu'on note une diminution de **-0,9** point pour les bacheliers de la filière technologique et **-0,6** point pour la filière générale.

Tableau 4 – Répartition des propositions des néo-bacheliers ayant confirmé un vœu par type de filière

	TOTAL NEO	GENE	TECHNO	PRO
% femmes	53,9%	55,3%	52,8%	50,2%
% Boursiers	32,3%	25,5%	40,5%	46,5%
% cordées	2,4%	2,6%	2,8%	1,0%

Grille de lecture : Parmi l'ensemble des néo-bacheliers ayant reçu au moins une proposition 53,9% sont des femmes

La part des femmes parmi les néo-bacheliers ayant reçu au moins 1 proposition reste quasiment stable par rapport à 2023 (**- 0,1** point).

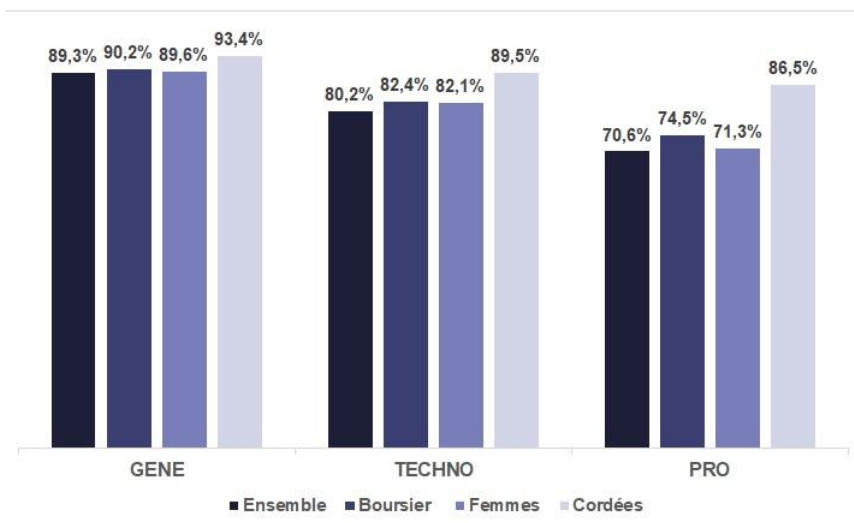
La part des néo-bacheliers boursiers dans ce cas augmente de **+0,6** point avec une forte augmentation de **+2,5** points pour les bacheliers technologiques. La répartition reste à peu près constante pour les bacheliers généraux (-0,3 point) et les bacheliers professionnels (+0,3 point).

L'acceptation

Le pourcentage de néo-bacheliers de l'académie de Montpellier acceptant une proposition continue d'augmenter pour se fixer à 84,2%, soit +0,4 point par rapport à 2023.

Graphique 6 – Taux d'acceptation des néo-bacheliers ayant reçu une proposition par type de filière

Pour les néo-bacheliers généraux, le taux d'acceptation progresse de **+0,8** point. On observe également une augmentation de **+0,4** point du taux d'acceptation pour les néo-bacheliers technologiques,. Ce taux baisse légèrement pour les néo-bacheliers professionnels : **-0,2** point.



Grille de lecture : Pour la filière générale 89,8% des néo-bacheliers ayant reçu une proposition l'ont acceptée.

Le % de femmes acceptant au moins 1 proposition d'admission augmente de **+0,4** point. Cette hausse est particulièrement notable dans la filière technologique, avec une progression de **+1,4** points. On observe également une augmentation pour la filière générale de **+0,5** point. Ce taux reste inchangé pour la filière professionnelle.

Les étudiants boursiers ont également accepté plus souvent une proposition d'admission (**+0,9** point). Cette augmentation est particulièrement notable pour la filière générale (**+1,3** points). On observe également une légère augmentation pour la filière professionnelle (**+0,9** point) et pour la filière technologique (**+0,8** point).

Pour les étudiants ayant suivi un dispositif des cordées de la réussite, le taux d'acceptation augmente de **+0,9** point. Il progresse de **+2,5** points pour les néo-bacheliers de la filière professionnelle, de **+1,5** point pour la filière générale et de **+0,5** point pour la filière technologique.

Tableau 5 – Répartition de l'acceptation des néo-bacheliers ayant reçu une proposition par type de filière

	TOTAL NEO	GENE	TECHNO	PRO
Femmes	54,6%	55,5%	54,1%	50,7%
Boursiers	32,3%	25,7%	41,6%	49,5%
Cordées	2,6%	2,7%	3,2%	1,3%

Grille de lecture : Parmi l'ensemble des néo-bacheliers ayant accepté une proposition 54,5% sont des femmes

La part des femmes parmi les candidats ayant accepté une proposition diminue légèrement (**-0,1**). Cependant, on note une augmentation de **+1,9** points en filière technologique et **+0,1** point en filière professionnelle et une diminution pour la filière générale **-0,6** point.

La part des boursiers parmi l'ensemble des néo-bacheliers ayant accepté une proposition augmente de **+0,7** point, augmentation cohérente avec l'augmentation observée dans la répartition des propositions pour les candidats boursiers. Cette hausse est principalement due à l'augmentation des acceptations en filière technologique, qui progresse de **+2,6** points.

Deuxième volet : les candidats selon les grands types de formation choisie

Cette partie cible seulement les types de formation les plus demandées c'est à dire : les licences intégrant les LAS, les BTS, les BUT, les CPGE, les PASS, les écoles d'ingénieurs et les IFSI.

Le palmarès des demandes des néo-bacheliers de l'académie de Montpellier dans les différentes filières post-bac ne change pas. Les licences restent les formations les plus demandées par nos candidats. Elles sont suivies dans l'ordre par les BTS, les BUT, les CPGE et les IFSI, pour ne prendre que les 5 premières filières.

Par rapport à 2023, la demande s'est accrue vers toutes les filières post-bac, à l'exception des BUT où l'on compte le même nombre de candidats de notre académie qui confirment au moins 1 vœu vers ces formations. Les bacheliers professionnels sont toujours très nombreux à émettre des vœux de licences (34,9%).

Au niveau de l'acceptation, en 2024 certaines baisses incitent à demeurer vigilant, au regard des adaptations de la procédure (accélération des propositions, comportement des candidats). En licence, les néo-bacheliers issus des filières professionnelles sont les plus enclins à accepter les propositions qu'ils reçoivent puisqu'ils sont 54% dans ce cas, contre 51,8% des bacheliers généraux. Le palmarès des filières ayant les plus forts taux d'acceptation s'établit de la façon suivante : les EFTS (77,1% d'acceptation des propositions reçues), suivies des écoles de commerce (74%), puis des PASS (62,2%)

Une attention particulière est à porter sur :

- les taux d'acceptation toujours élevés des bacheliers professionnels pour les admissions en licence,
- la baisse des acceptations des propositions reçues dans les IFSI toutes filières confondues,
- la baisse des taux d'acceptation des propositions reçues par les bacheliers technologiques pour les BUT (-2,9 points cette année par rapport à 2023) alors même que ces bacheliers se portent moins souvent candidats (-1,3 points).

On note aussi une hausse des acceptations en CPGE, notamment pour la filière technologique (+6 points pour ces derniers par rapport à 2023).

Les demandes.

Par rapport à la totalité des demandes candidats de l'académie de Montpellier, la part des néo-bacheliers est largement majoritaire dans les formations post-bac citées en introduction où ils représentent plus de 67,5% des candidats (88,5% en CPGE, 85,4% dans les écoles d'ingénieurs, 79,8% en PASS) excepté les IFSI où ils ne représentent que 51% des demandes.

Par rapport à 2023, ils sont légèrement plus représentés uniquement dans les IFSI +1,3 point, ce qui s'explique par une croissance du nombre de candidats en réorientation dans les autres filières. Cependant, en termes de nombre de candidats, on note une augmentation des demandes néo-bacheliers dans toutes les filières.

En 2024, le palmarès de la demande demeure inchangé depuis plusieurs années car elle est aussi liée aux capacités des formations et à leur sélectivité ou non sélectivité.

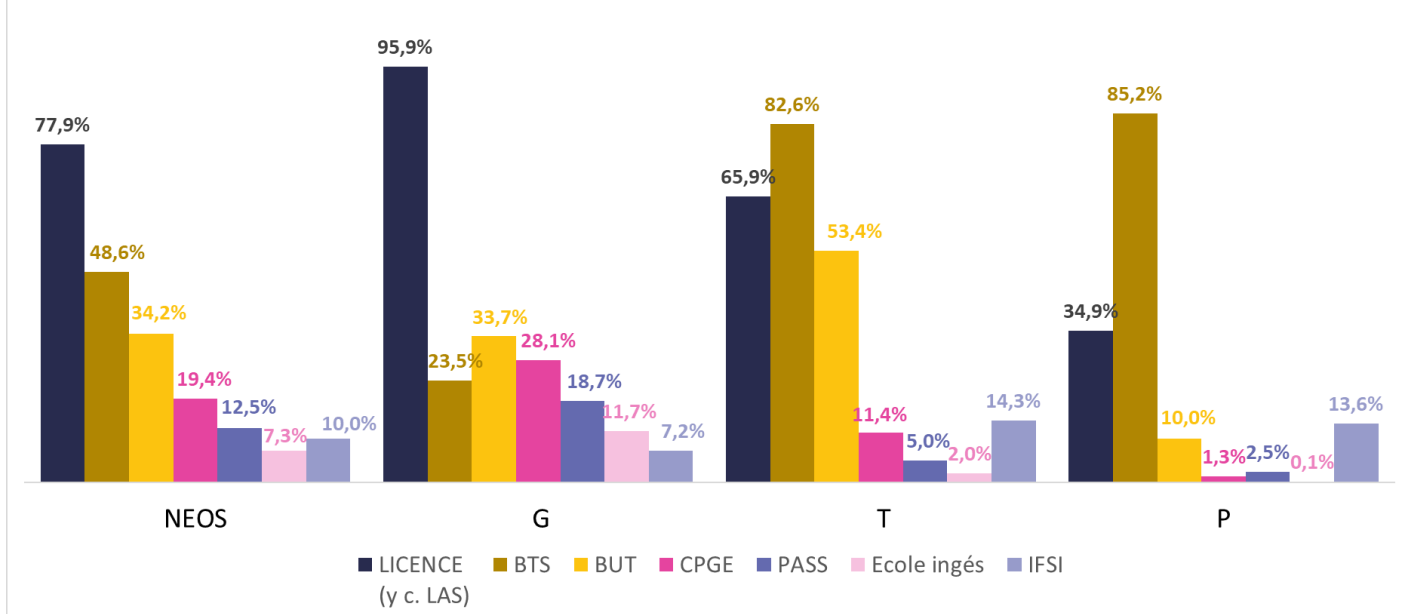
77,9% des néo-bacheliers demandent au moins une licence, 48,6% un BTS et 34,2% un BUT.

19,4% des néo-bacheliers de l'académie de Montpellier demandent une CPGE, 12,5% une PASS, 10% une IFSI et 7.3% une école d'ingénieurs.

Selon la filière du baccalauréat et/ou l'origine du candidat, la part des demandes néo-bacheliers dans les filières diffère. On retrouve la logique de l'orientation post-bac de chaque filière, la politique des taux d'accès dédiée aux formations BUT et BTS mais aussi les problématiques de l'orientation selon l'origine sociale.

La **filière générale** se distingue par une très forte demande en licences **95,9%**. Les licences sont aussi beaucoup sollicitées par les bacheliers de la **filière technologique** (2^{ème} position) avec un taux de demande de plus de **65,9%** (au-dessus des demandes de BUT) mais aussi par les bacheliers de la **filière professionnelle** (2^{ème} position) puisqu'ils sont pratiquement **34,9%** à y faire au moins 1 vœu.

Graphique 7 – Taux des vœux confirmés des néo-bacheliers par filière de baccalauréat par type de formations en 2024



Grille de lecture : concernant les demandes des néo-bacheliers, de l'académie de Montpellier, 77,9% ont confirmé au moins un vœu en licence, 48,6% en BTS, 34,2% en BUT, 19,4% en CPGE, 12,5% en PASS, 7,3% en écoles d'ingénieurs et 10% en IFSI pour l'année 2024

Les **bacheliers généraux** choisissent ensuite les **BUT (33,7%)**, les **CPGE (28,1%)** suivi des **BTS (23,5%)**. Moins d'un candidat sur 5 demande **PASS** et moins d'un sur 7 les **écoles d'ingénieurs**.

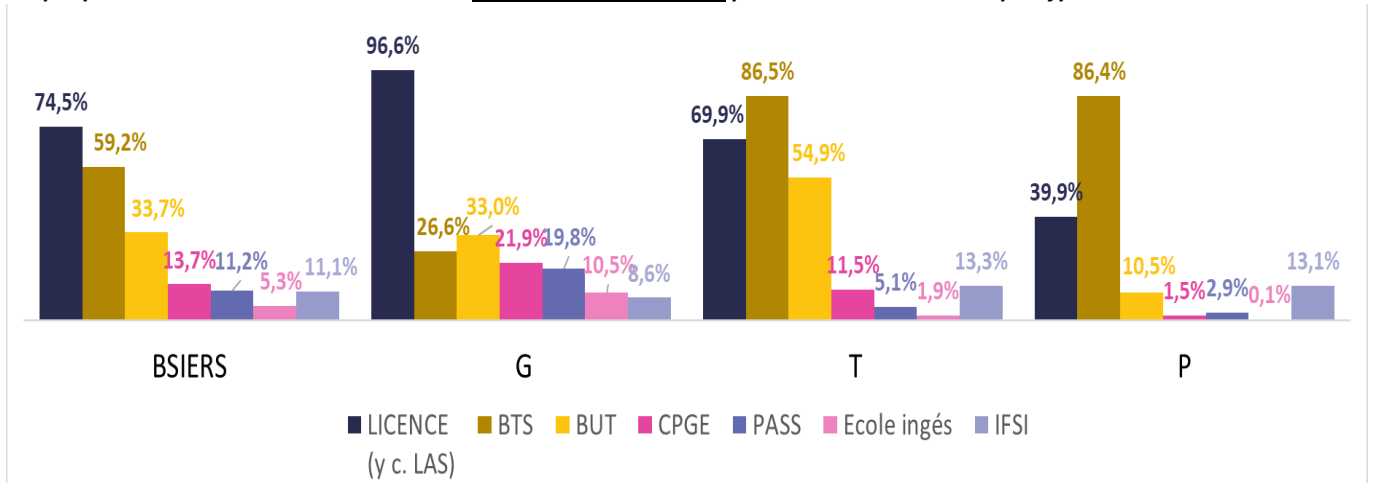
Concernant les **bacheliers issus de la filière technologique**, la demande la plus forte concerne les **BTS avec 82,6%** d'élèves demandeurs. Ils choisissent seulement en 3^{ème} position les **BUT avec 53,4%**. Un **candidat sur 8 demande un IFSI**.

Concernant les **bacheliers issus de la filière professionnelle**, ils demandent majoritairement les **BTS (85,2%)** et ils sont plus de **1 sur 10** à demander une formation **IFSI**.

Les candidats boursiers ciblent moins souvent les licences que l'ensemble des néo-bacheliers (-3,4 points), les CPGE (-5,7 points), les écoles d'ingénieurs (-2 points) mais aussi dans une moindre mesure les **BUT -0,5 point** et les **PASS avec -1,3 points**.

Ils effectuent par contre plus de demandes en **BTS (+10,6 points)** et en **IFSI (+1,1 points)**.

Graphique 8 – Taux des vœux confirmés des néo-bacheliers boursiers par filière de baccalauréat par type de formations en 2024



On note une demande plus importante en licences pour les boursiers issus des filières technologique et professionnelle, respectivement +4 points et +5 points par rapport à l'ensemble des candidats de ces filières. On constate par ailleurs une demande plus importante en **BTS** et en **PASS** pour les boursiers issus des filières générale

et technologique, respectivement +3,1 points et +3,9 points pour les BTS et +1,4 points et -1 point pour PASS.

On remarque également :

- un intérêt plus important des boursiers issus de la filière technologique en BUT +1,5 point
- Une désaffection très importante des boursiers issus de la filière générale vers les CPGE - 6,2 points et importante vers les écoles d'ingénieurs -1,2 points et le BUT -0,7 point.

L'évolution des demandes par rapport à 2023

On constate une légère évolution des comportements entre 2023 et 2024 :

- les demandes en IFSI ont progressé de +0,6 point.
- les demandes en CPGE et en PASS ont progressé respectivement de +0,8 point et +0,5 point : les demandes de la filière générale progressent de +1,8 points pour les CPGE, et +1,2 points pour PASS. Les candidats issus de la filière technologique sont moins demandeurs (respectivement 0,1 et -0,1 point), mais cela concerne uniquement les hommes pour les demandes en CPGE (-0,7 point) et les femmes pour les demandes en PASS (-0,6 point).
- par ailleurs, les élèves encordés ont beaucoup moins demandé les CPGE (-4,3 points).

Les autres formations ont été moins demandées.

- -1,2 points pour les licences, excepté chez les néo-bacheliers issus de la filière professionnelle et les femmes issues de la filière technologique pour qui les demandes ont progressé respectivement de +0,5 point et +0,6 point.
- -1,4 points pour les BUT. La baisse concerne toutes les filières des néo-bacheliers de l'académie de Montpellier.
- +0,1 point pour les écoles d'ingénieurs qui repose sur l'augmentation des demandes des néo-bacheliers de la filière générale +0,4 point.
- -1 point pour les BTS toutes filières confondues : une baisse de -2,3 points pour la filière générale et de -1,2 points pour la filière technologique, mais une augmentation de +0,8 point pour la filière professionnelle.

Parmi les candidats ayant effectué une demande en 2024, quelle est la part des femmes, des boursiers et des élèves issus d'un dispositif des cordées de la réussite dans chaque type de formations?

Au global, Les femmes représentent **53,1% des demandes** (+2,9 points par rapport au vivier), les boursiers **32,6%** (-0,3 point par rapport au vivier) et les élèves issus des cordées de la réussite **2,3%** (+0,3 point par rapport au vivier).

Tableau 6 – Part des femmes, des boursiers et des candidats encordés lors des demandes selon le type de formation

DEMANDES	FEMMES NEOS	BSIERS NEOS	CORDEES NEOS
LICENCES (y.c. LAS)	56,6%	31,1%	2,5%
BTS	48,7%	39,7%	2,2%
BUT	45,8%	32,1%	3,0%
CPGE	46,8%	23,1%	2,9%
PASS	63,0%	29,2%	3,0%
Ecole ingés	29,2%	23,7%	3,0%
IFSI	80,7%	36,1%	2,3%

Grille de lecture: en 2024, les femmes représentent 56,6% des candidats néo-bacheliers en licence

La part des femmes croît significativement, comparativement à leur représentation parmi les candidats, **en licences et plus encore en PASS et IFSI** Cette observation est encore plus vraie pour celles issues de la filière technologique où elles représentent respectivement 58,7%, 77,7% et 83,1% des candidats et pour celles de la filière professionnelle soit respectivement 60,6%, 84,1% et 89,7%.

On ne retrouve que 29,2% de femmes parmi les candidats à une entrée en **écoles d'ingénieurs**, voire à peine 11% si l'on ne prend en compte que les candidats issus de bac technologique.

Leur part décroît parmi les candidats en :

- BTS pour celles issues de la filière professionnelle 46,5%,
- BUT pour celles issues de la filière professionnelle 44,6%
- CPGE pour celles issues de la filière technologique 39%.

La part des boursiers croît en BTS et dans les IFSI avec un taux très fort pour ceux issus de la filière technologique soit respectivement 41,6% et 37,1% et ceux issus de la filière professionnelle soit respectivement 47% et 44,7%. **C'est également le cas pour les boursiers issus des filières technologique et professionnelle en licences** avec respectivement un taux à 42,2% et 53%.

Ceux de la **filière technologique** sont **plus présents en BUT et PASS** où ils représentent respectivement 40,9% et 41% des candidats.

On les retrouve **rarement** sur des vœux **de CPGE et d'écoles d'ingénieurs**.

Concernant les élèves encordés, leur part augmente en PASS et CPGE, uniquement pour ceux issus de la filière générale, **cette augmentation en licence et BUT** concerne uniquement ceux de la **filière technologique**.

Par rapport à 2023, la part des femmes ayant confirmé au moins un vœu est en légère baisse en BTS -0,2 point, -0,5 point en BUT, -0,7 point en CPGE, -2,4 points en PASS et -1,1 points pour les IFSI. Elles sont en légère hausse pour les licences +0,2 point et +0,3 point pour les écoles d'ingénieurs.

La représentation des boursiers est en progression dans toutes les filières, notamment dans les écoles d'ingénieurs +3 points, les IFSI +2,5 points, les BTS +1 point. Elle augmente de moins de 1 point pour les autres formations.

Les propositions et les acceptations.

Les néo-bacheliers reçoivent plus de propositions que les candidats en réorientation (*excepté les bacheliers professionnels -2,5 points*) et ils les acceptent plus.

Au niveau des filières acceptées, ils sont plus représentés avec un taux minima à 90% en CPGE, PASS, les écoles d'ingénieurs, un taux minima à 80% en BTS, à 84,2% en BUT et à 57,3% en IFSI. Par contre, ils ne représentent que 63,9% des candidats ayant accepté une licence.

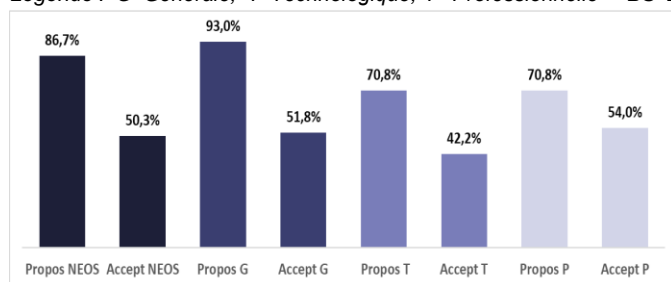
Par rapport à 2023, les néo-bacheliers sont mieux représentés en PASS +4 points, IFSI +1,2 points, BUT +3 points, BTS +0,4 point ainsi qu'en CPGE +0,3 point. Ils sont moins représentés dans les écoles d'ingénieurs -0,8 point, en licences -1,2 points.

Mise en perspective des propositions des établissements de l'enseignement supérieur effectuées auprès des néo-bacheliers de l'académie et le comportement de ceux-ci vis-à-vis de leur choix définitif par type de formations.

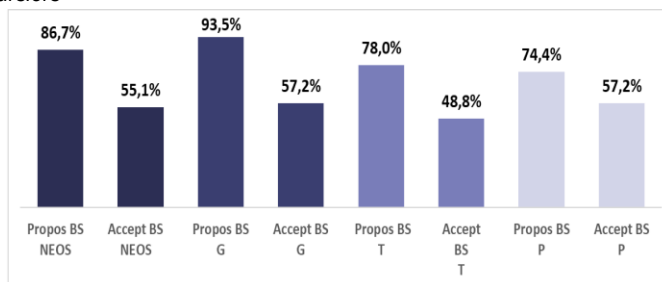
En licences dont LAS

Graphiques 9 et 10 – Taux des néo-bacheliers et taux des néo-bacheliers boursiers ayant reçu une proposition en licences et l'ayant acceptée selon leur filière de baccalauréat par type de formations en 2024

Légende : 'G' Générale, 'T' Technologique, 'P' Professionnelle – 'BS' Boursiers



Grille de lecture : 86,7% des néo-bacheliers de l'académie ayant confirmé au moins 1 voeu en licence y ont reçu au moins 1 proposition. Parmi eux, 50,3% en ont accepté une



Grille de lecture : 86,7% des néo-bacheliers boursiers de l'académie ayant confirmé au moins 1 voeu en licence y ont reçu au moins 1 proposition. Parmi eux, 55,1% en ont accepté une

Six néo-bacheliers sur 7 reçoivent une proposition en licences. Ils sont un peu plus d'1 sur 2 à l'accepter.

Même si les bacheliers généraux sont la cible principale des licences, les bacheliers des deux autres filières sont plus de 2 sur 3 à avoir reçu une proposition, les bacheliers professionnels ayant reçu autant de propositions que les bacheliers technologiques. Les bacheliers professionnels acceptent plus souvent ces propositions, leur taux étant supérieur à celui des bacheliers généraux soit 54%.

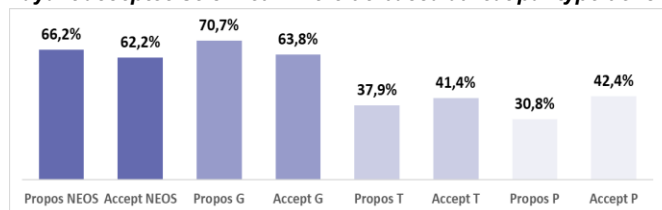
Les boursiers reçoivent autant de propositions 86,7%, et ils les acceptent plus souvent 55,1% que la moyenne des néo-bacheliers.

Par rapport à 2023, on note une baisse dans les taux d'acceptation (-1,1 point) où la moindre acceptation des bacheliers généraux (-1,5 points) est contrebalancée par une hausse de celle des bacheliers technologiques +0,5 point et professionnels +0,1 point.

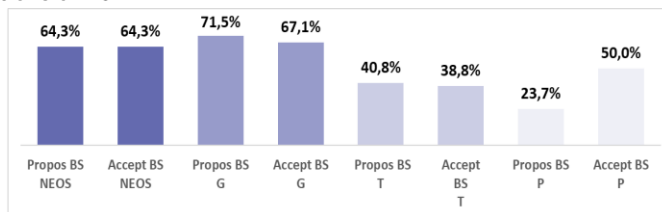
Les boursiers acceptent un peu moins souvent une licence que l'année dernière (-0,1 point). On constate une baisse de -1,6 points chez les boursiers de la filière générale mais une hausse de +4,8 points et de +1 point chez les boursiers des filières technologique et professionnelle.

En PASS

Graphiques 11 et 12 – Taux des néo-bacheliers et taux des néo-bacheliers boursiers ayant reçu au moins une proposition en PASS et l'ayant acceptée selon leur filière de baccalauréat par type de formations en 2024



Grille de lecture : 66,2% des néo-bacheliers de l'académie ayant confirmé au moins 1 vœu en PASS y ont reçu au moins 1 proposition. Parmi eux, 62,2% en ont acceptée une



Grille de lecture : 64,3% des néo-bacheliers boursiers de l'académie ayant confirmé au moins 1 vœu en PASS y ont reçu au moins 1 proposition. Parmi eux, 64,3% en ont acceptée une

Les propositions en PASS ciblent essentiellement les bacheliers issus de la filière générale. Ils sont un peu plus de 3 candidats sur 5 à avoir reçu une proposition et 63,8% à en avoir acceptée une. Les boursiers acceptent autant les propositions.

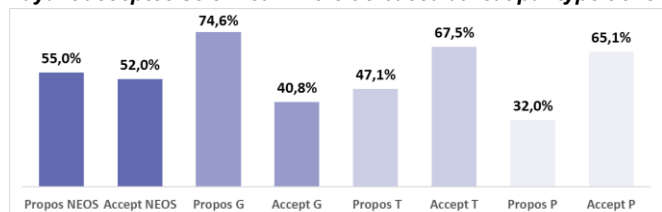
Les bacheliers technologiques sont moins nombreux à accepter le peu de propositions reçues : 41,4% et 40,8% pour les boursiers.

Par rapport à 2023, on note une acceptation en hausse de +2,8 points : +2,7 points pour les bacheliers généraux et +3,5 points pour les bacheliers technologiques.

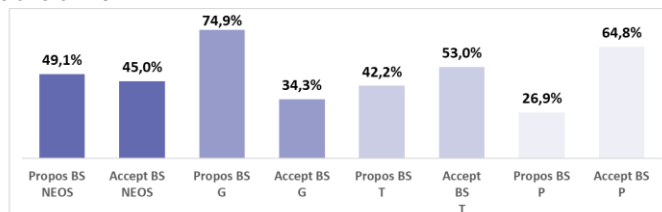
Les boursiers acceptent nettement plus souvent ces propositions que l'an dernier (+7.6 points).

En IFSI

Graphiques 13 et 14 – Taux des néo-bacheliers et taux des néo-bacheliers boursiers ayant reçu au moins une proposition en IFSI et l'ayant acceptée selon leur filière de baccalauréat par type de formations en 2024



Grille de lecture : 55% des néo-bacheliers de l'académie ayant confirmé au moins 1 vœu en IFSI y ont reçu au moins 1 proposition. Parmi eux, 52% en ont acceptée une



Grille de lecture : 49,1% des néo-bacheliers boursiers de l'académie ayant confirmé au moins 1 vœu en IFSI y ont reçu au moins 1 proposition. Parmi eux, 45% en ont acceptée une

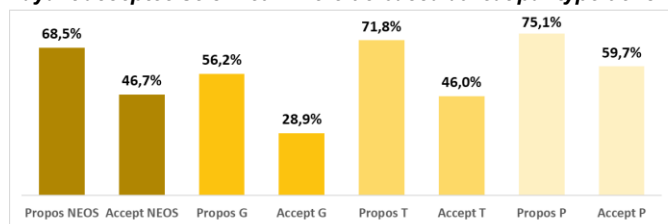
Le ciblage des candidats est axé prioritairement sur les candidats issus de la filière générale 74,6% et de la filière technologique 47,1%. Les candidats issus de la filière professionnelle reçoivent moins de propositions mais les acceptent nettement plus souvent que ceux issus de bac général : 65,1% contre 40,8% pour ces derniers. Le poids des bacheliers généraux parmi les candidats en fait néanmoins le groupe le plus représenté parmi les bacheliers ayant accepté un IFSI.

Les boursiers acceptent moins souvent les propositions reçues, quel que soit leur bac d'origine.

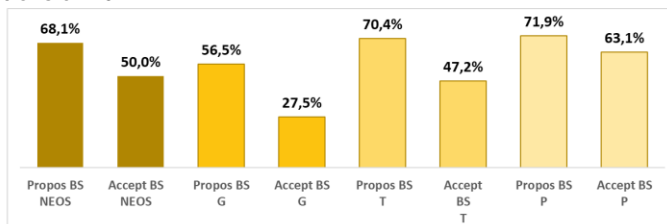
Par rapport à 2023, on note une acceptation en baisse de -6,2 points dans toutes les filières, baisse particulièrement marquée chez les néo-bacheliers issus de la filière technologique (-8,8 points). La baisse de ces taux d'acceptation est encore plus forte chez les boursiers, toutes filières confondues (-11,2 points).

En BTS

Graphiques 15 et 16 – Taux des néo-bacheliers et taux des néo-bacheliers boursiers ayant reçu au moins une proposition en BTS et l'ayant acceptée selon leur filière de baccalauréat par type de formations en 2024



Grille de lecture : 68,5% des néo-bacheliers de l'académie ayant confirmé au moins 1 vœu en BTS y ont reçu au moins 1 proposition. Parmi eux, 46,7% en ont accepté une



Grille de lecture : 68,1% des néo-bacheliers boursiers de l'académie ayant confirmé au moins 1 vœu en BTS y ont reçu au moins 1 proposition. Parmi eux, 50% en ont accepté une

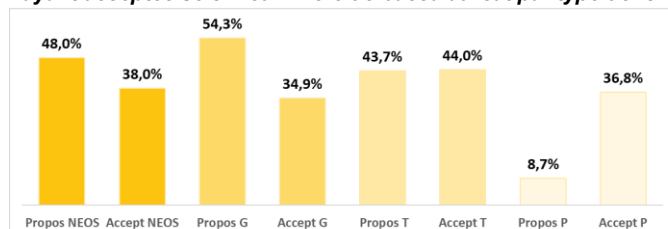
Les bacheliers professionnels sont ceux qui reçoivent le plus de propositions (75,1%) et qui les acceptent le plus souvent (59,7%). Viennent ensuite les bacheliers technologiques avec 71,8% de propositions et seulement 46% d'acceptation. Les boursiers acceptent un peu plus souvent les propositions reçues.

Par rapport à 2023, les néo-bacheliers acceptent un peu moins souvent les BTS : les bacheliers professionnels perdent -0,3 point, ceux issus de la filière technologique -0,7% et -1,4 points pour ceux de la filière générale.

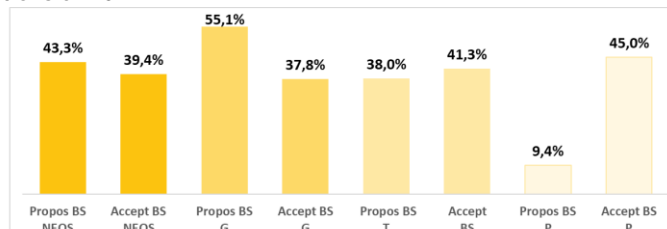
Si l'on s'intéresse aux boursiers, ceux issus de la filière professionnelle ont accepté plus souvent les propositions +1,5 points alors que ceux issus des filières technologiques et générales les ont moins acceptées (respectivement -1,4 points et -2,5 points).

En BUT

Graphiques 17 et 18 – Taux des néo-bacheliers et taux des néo-bacheliers boursiers ayant reçu au moins une proposition en BUT et l'ayant acceptée selon leur filière de baccalauréat par type de formations en 2024



Grille de lecture : 48% des néo-bacheliers de l'académie ayant confirmé au moins 1 vœu en BUT y ont reçu au moins 1 proposition. Parmi eux, 38% en ont accepté une.



Grille de lecture : 43,3% des néo-bacheliers boursiers de l'académie ayant confirmé au moins 1 vœu en BUT y ont reçu au moins 1 proposition. Parmi eux, 39,4% en ont accepté une.

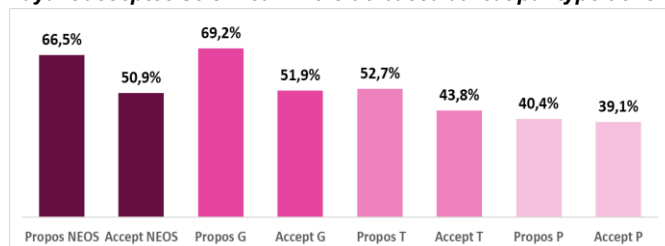
Le taux d'acceptation des bacheliers technologiques est très supérieur à celui des bacheliers généraux soit 44% contre 34,9%. Cet écart se réduit pour les boursiers car ces derniers, lorsqu'ils sont issus de la filière générale, acceptent un peu plus souvent ces propositions que la moyenne des bacheliers généraux.

Par rapport à 2023, on note une acceptation en baisse -1,1 points qui se caractérise par une légère baisse -0,3 points de l'acceptation des bacheliers généraux. Par ailleurs, moins d'1 bachelier technologique sur 2 accepte une proposition, ce qui correspond à une baisse de -2,9 points.

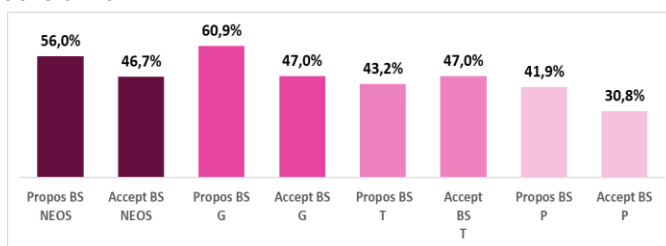
Cette baisse est très prononcée pour les boursiers de la filière technologique -7,8 points.

En CPGE

Graphiques 19 et 20 – Taux des néo-bacheliers et taux des néo-bacheliers boursiers ayant reçu au moins une proposition en CPGE et l'ayant acceptée selon leur filière de baccalauréat par type de formations en 2024



Grille de lecture : 66,5% des néo-bacheliers de l'académie ayant confirmé au moins 1 voeu en CPGE y ont reçu au moins 1 proposition. Parmi eux, 50,9% en ont accepté une



Grille de lecture : 56% des néo-bacheliers boursiers de l'académie ayant confirmé au moins 1 voeu en CPGE y ont reçu au moins 1 proposition. Parmi eux, 46,7% en ont accepté une

Le ciblage concerne les candidats issus de la filière générale et de la filière technologique.

Si plus d'1 candidat sur 2 de la filière générale accepte une proposition, ils sont seulement 43,8% pour ceux issus de la filière technologique.

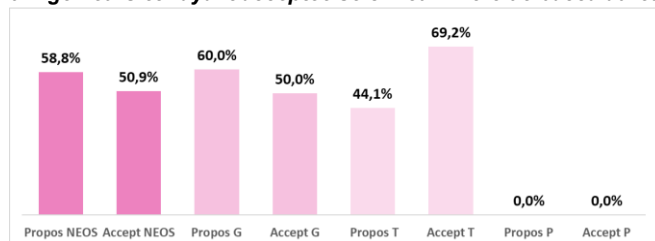
Cette acceptation est moindre pour les candidats boursiers de la filière générale (47% vs 51,9%) mais plus élevée s'agissant des élèves boursiers de la filière technologique (47% vs 43,8%).

Par rapport à 2023, le taux d'acceptation est en hausse avec +1,4 points pour les néos-bacheliers (+0,8 point pour ceux issus de la filière générale et +6,7 pour ceux issus de la filière technologique).

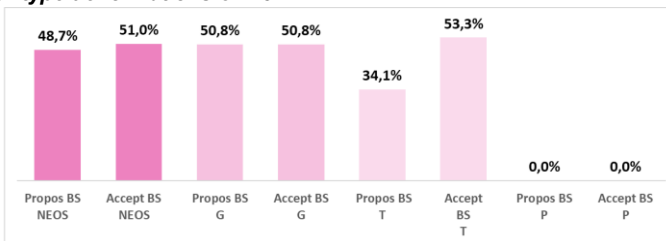
Par contre, l'acceptation des boursiers issus de la filière générale est en baisse de -5,1 points alors qu'elle est en hausse de +12,8 points pour ceux issus de la filière technologique.

En écoles d'ingénieurs

Graphiques 21 et 22 – Taux des néo-bacheliers et taux des néo-bacheliers boursiers ayant reçu au moins une proposition en écoles d'ingénieurs et l'ayant acceptée selon leur filière de baccalauréat par type de formations en 2024



Grille de lecture : 58,8% des néo-bacheliers de l'académie ayant confirmé au moins 1 voeu en écoles d'ingénieurs y ont reçu au moins 1 proposition. Parmi eux, 50,9% en ont accepté une



Grille de lecture : 48,7% des néo-bacheliers boursiers de l'académie ayant confirmé au moins 1 voeu en écoles d'ingénieurs y ont reçu au moins 1 proposition. Parmi eux, 51% en ont accepté une

Le ciblage est essentiellement axé sur les candidats de la filière générale. Cependant les néos-bacheliers de la filière technologique acceptent nettement plus souvent les propositions lorsqu'ils en ont, avec un taux à 69,2% contre 50% pour ceux de la filière générale.

Les boursiers de la voie générale acceptent dans les mêmes proportions les propositions, alors que ceux de la filière technologique les acceptent moins fréquemment (53,3%).

Par rapport à 2023, le taux d'acceptation baisse de -1,6 points pour la filière générale et augmente de +8,1 points pour la filière technologique.

Chez les boursiers de la filière générale une hausse de 4,4 points est constatée, alors qu'elle est de +24,8 points pour ceux issus de la filière technologique.

Parmi ces candidats ayant reçu au moins une proposition et l'ayant acceptée, quelle est la part des femmes, des boursiers et des élèves issus d'un dispositif des cordées de la réussite dans chaque type de formations?

Les propositions

Les femmes représentent 53,9% des néo-bacheliers ayant reçu au moins une proposition, les boursiers 32,3% et les élèves issus des cordées de la réussite 2,4%.

Tableau 8 – Part des femmes, des boursiers et des candidats encordés dans les propositions reçues, selon le type de formation

PROPOS	FEMMES NEOS	BSIERS NEOS	CORDEES NEOS
LICENCES (y c. LAS)	58,7%	31,1%	2,5%
BTS	48,6%	39,5%	2,4%
BUT	43,1%	29,0%	3,5%
CPGE	47,9%	19,4%	2,7%
PASS	62,5%	28,3%	3,3%
Ecole ingés	29,6%	19,6%	2,8%
IFSI	81,2%	32,2%	3,2%

La part des femmes ayant reçu des propositions en licences, PASS et IFSI est en cohérence avec leur poids dans les candidatures

Il en va de même pour les boursiers en BTS et en licence. Par contre leur part baisse de 1 à 4 points dans toutes les autres formations.

Grille de lecture: en 2024, 58,7% des propositions reçues en licences l'ont été par des femmes

Par rapport à la demande initiale

Relativement à ce qu'elles représentent parmi les candidats, les femmes reçoivent moins de propositions en BUT (-2,7 points) mais plus en licences (+2,1 points), ainsi qu'en CPGE (+1 point), de même, dans une moindre mesure, en IFSI +0,5 point et dans les écoles d'ingénieurs +0,4 point.

Les boursiers reçoivent proportionnellement à leur poids parmi les candidats moins de propositions dans les écoles d'ingénieurs -4,1 points, en IFSI -3,9 points, en CPGE -3,7 points, en BUT -3,1 points, ainsi qu'en PASS -0,9 point. La part qu'ils représentent reste constante en licence.

Quant aux candidats encordés, c'est en IFSI que leur part augmente (+0,9 point) ainsi qu'en BUT (+0,6 point). On note une stabilité sur les autres formations

Par rapport à 2023, la part des femmes ayant reçu une proposition a augmenté dans toutes les filières (entre +0,9 point pour les IFSI et +2,3 points).

La part des boursiers ayant reçu une proposition a augmenté dans toutes les formations, excepté en PASS -1,1 points. L'évolution est particulièrement marquée dans les IFSI +5,6 points, les écoles d'ingénieurs +3,1 points ainsi que dans les BUT +1,6 points. L'augmentation est plus modérée dans les autres formations (autour de 0 point à +0,9 point).

L'acceptation

Les femmes représentent **54,6% des néo-bacheliers ayant accepté une proposition**, les boursiers **32,4%** et les élèves issus des cordées de la réussite **2,6%**.

Tableau 9 – Part des femmes, des boursiers et des candidats encordés des propositions acceptées selon le type de formation

ACCEPT	FEMMES NEOS	BSIERS NEOS	CORDEES NEOS
LICENCES (y c. LAS)	62,0%	34,1%	2,5%
BTS	44,7%	42,3%	2,6%
BUT	38,2%	30,0%	3,1%
CPGE	43,3%	17,8%	2,5%
PASS	65,1%	29,3%	3,5%
Ecole ingés	23,9%	19,6%	3,1%
IFSI	83,2%	27,8%	2,7%

La part des femmes continue d'augmenter en licences, PASS et IFSI où elles sont très majoritaires parmi les candidats y ayant accepté une proposition.

En cohérence avec la demande et les propositions, la part des boursiers reste élevée en BTS. Elle devient plus faible en IFSI et plus élevée en licences.

Quant aux élèves encordés, leur part augmente en PASS ainsi qu'en école d'ingénieur.

Grille de lecture : en 2024, les femmes représentent 62% des candidats néo-bacheliers ayant accepté une licence.

Par rapport aux propositions des candidats.

Relativement à ce qu'elles représentent parmi les candidats ayant reçu une proposition, les femmes acceptent moins les BUT -4,9 points, les CPGE -4,6 points, les BTS -3,9 points, et les écoles d'ingénieurs -5,7 points.

Elles acceptent plus les licences +3,3 points, les IFSI +2,1 points et les PASS +2,5 points.

Les boursiers acceptent moins les CPGE -1,6 points et les IFSI -4,4 points. Ils acceptent plus les licences +3 points, les BTS +2,8 points et dans une moindre mesure (inférieure à 1 point) les autres formations.

Quant aux élèves encordés, ils acceptent moins les BUT -0,4 point, les CPGE -0,3 point et les IFSI -0,6 point et acceptent un peu plus les autres formations (au maximum +0,3 point de plus).

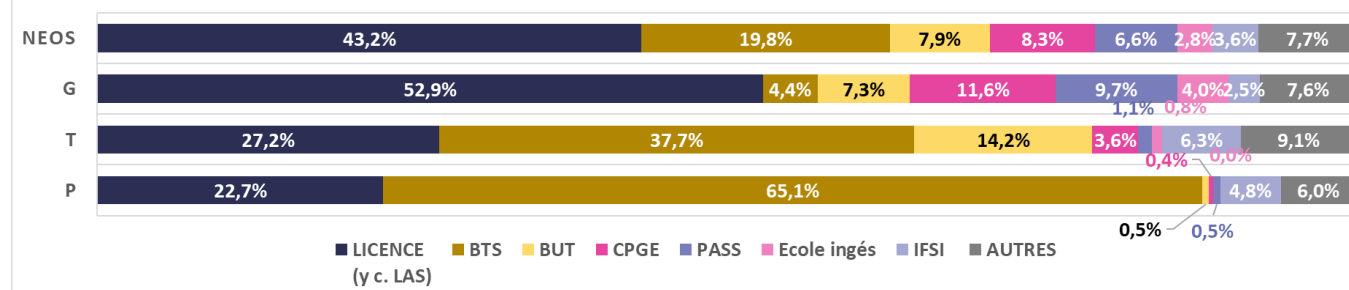
Par rapport à 2023, la part des femmes ayant accepté une proposition a baissé en IFSI -6,3 points, dans les écoles d'ingénieurs -12,8 points et dans une moindre mesure en licences -1 point. Elle a augmenté dans les autres formations : +0,4 en BTS, +0,1 point en BUT, +2,9 points en PASS et +2,1 points en CPGE.

La part des boursiers ayant accepté une proposition a baissé de -2,6 points en BUT et de -11,2 points en IFSI. La hausse des boursiers est marquée en PASS avec +7,6 points ainsi qu'en écoles d'ingénieurs (+5,3). Elle est stable en BTS.

Au final, la répartition des néo-bacheliers dans les formations post-bac après acceptation des propositions est la suivante :

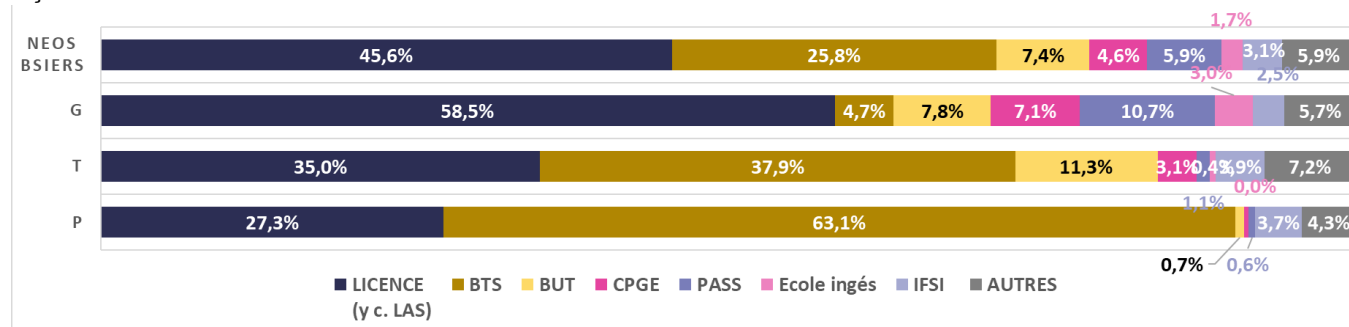
La répartition des néo-bacheliers dans les formations post-bac après acceptation des propositions met en relief la diversité plus ou moins grande des choix selon les filières du baccalauréat.

Graphiques 23 – Répartition des néo-bacheliers dans les grands types de formations après acceptation des propositions reçues en 2024



Grille de lecture en 2024, 43,2% des néo-bacheliers de l'académie de Montpellier ont accepté une formation en licence, 19,8% en BTS, 7,9% en BUT, 8,3% en CPGE, 6,6% en PASS, 2,8% en écoles d'ingénieurs, 3,6% en IFSI et 7,7% dans les autres formations

Graphiques 24 – Répartition des néo-bacheliers boursiers dans les grands types de formations après acceptation des propositions reçues en 2024



Grille de lecture en 2024, 45,6% des néo-bacheliers boursiers de l'académie de Montpellier ont accepté une formation en licence, 25,8% en BTS, 7,4% en BUT, 4,6% en CPGE, 5,9% en PASS, 1,7% en écoles d'ingénieurs, 3,1% en IFSI et 5,9% dans les autres formations

Le choix définitif d'une formation post-bac pour les néo-bacheliers est conforme aux vœux qu'ils ont confirmés.

Les néo-bacheliers issus de la filière générale sont ainsi répartis majoritairement en **licences**, suivi des **CPGE** et ensuite de **PASS**. Les IFSI sont les formations en dernière position. Selon le profil, le palmarès de tête change :

- **Les femmes** sont réparties majoritairement en **licences** 58,4%, suivi de **PASS** 11,2% et ensuite des **CPGE** 9,2%. Les écoles d'ingénieurs en dernière position représentent 1,8% des acceptations des femmes.
- **Les boursiers** sont répartis majoritairement en **licences** 58,5%, suivi des **PASS** 10,7% et ensuite des **BUT** 7,1%. Les IFSI en dernière position représentent 2,5% des acceptations boursiers.

Les néo-bacheliers issus de la filière technologique sont répartis majoritairement en **BTS**, suivi des **licences** et ensuite des **BUT**. **PASS** est la formation en dernière position. Selon le profil, le palmarès de tête change :

- **Les femmes** sont réparties majoritairement en **licences** 32,7%, suivi des **BTS** 31,3% et ensuite des **BUT** 11,3%. Les écoles d'ingénieurs en dernière position représentent 0,3% des acceptations des femmes.
- **Les boursiers** sont répartis majoritairement en **BTS** 37,9%, suivi des **licences** 35% et ensuite des **BUT** 11,3%. Les écoles d'ingénieurs en dernière position représentent 0,4% des acceptations des boursiers.

Les néo-bacheliers issus de la filière professionnelle sont répartis majoritairement en **BTS**, suivi des **licences** et ensuite des **autres formations**. Les IFSI sont les formations placées en dernière position.

- Ce **classement est identique pour les boursiers** mais avec un taux plus bas en BTS 63,1% et plus élevé en licences 27,3%.
- **Les femmes sont plus nombreuses en BTS, en licences et en IFSI**. La répartition est de 55,4% en BTS, 28,8% en licences et 8,6% en IFSI.

Par rapport à 2023, le palmarès de tête ne change pas, mais de petits changements sont visibles concernant le poids de la répartition des acceptations.

- Les **licences représentent une part moins importante** des poursuites d'études des néo-bacheliers **(-1,1 points)**. Cette baisse concerne uniquement la filière générale -1,5 points, puisque on note au contraire une légère hausse de la poursuite en licence des candidats issus des filières technologiques (+0,5 points), cette part chez les bacheliers professionnels restant quasiment stable (+0,1 point).
- **La part des BTS baisse également (-0,6 point)**, notamment pour ceux issus de la filière générale -1,4 points et de la filière technologique -0,7 point.
- **Le poids des BUT** dans les formations acceptées par les **bacheliers technologiques** est en baisse (-1 point).
- **La part des CPGE est en légère hausse (+0,6 point)** : +0,9 point dans la filière générale et +0,4 point dans la filière technologique.
- **La présence des PASS a progressé de +0,7 point** : + 1point pour la poursuite d'étude des bacheliers généraux et +0,3 point pour celle des bacheliers technologiques.
- Il n'y a **pas de mouvement notable pour le poids des écoles d'ingénieur +0,1 point**.
- **Le poids des IFSI** dans la poursuite d'études **est quasiment stable** (-0,1 point pour l'ensemble des néo-bacheliers). Mais une **baisse de -2 points** est notée dans la répartition des formations intégrées par les **bacheliers professionnels**.

COMPORTEMENT DES CANDIDATS EN REORIENTATION

7 992 candidats en réorientation de l'académie de Montpellier ont confirmé au moins 1 vœu sur Parcoursup en 2024 (contre 7 728 en 2023, soit une augmentation de 3,4%). 61,6% de ces candidats sont des femmes.

Les candidats en réorientation reçoivent des propositions d'admission en licences et en IFSI dans la même proportion que les néo-bacheliers, mais ont un taux supérieur concernant les EFTS (45% contre 28,1% pour les néo-bacheliers). C'est également ces dernières formations qu'ils acceptent le plus fréquemment. Viennent ensuite les écoles de commerce (où ils sont peu nombreux) puis les licences.

Enfin, une augmentation des demandes de 16% en PASS et de 17% en école d'ingénieurs est constatée.

Tableau 10 – Nombre de candidats en réorientation ayant effectué au moins 1 vœu, ayant reçu au moins une proposition et l'ayant acceptée par grand type de formations

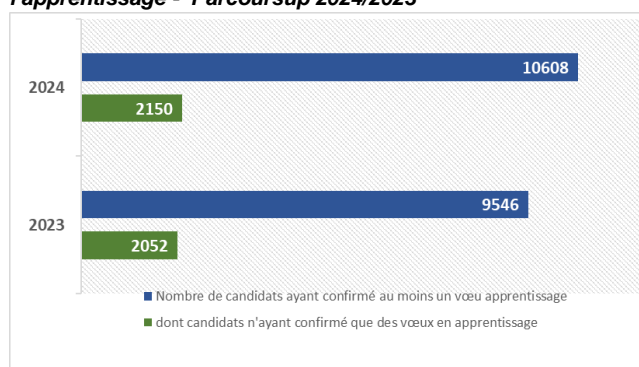
	DEMANDES	PROPOSITIONS	ADMISSIONS
LICENCE (y c. LAS)	6006	84,6%	57,7%
BTS	2728	53,7%	39,8%
BUT	2126	39,9%	26,3%
IFSI	1191	62,8%	40,8%
CPGE	486	31,9%	20,6%
PASS	411	42,3%	26,4%
Ecole ingés	265	32,8%	32,2%
EFTS	219	47,5%	76,9%
Ecole commerce	164	32,3%	66,0%

Grille de lecture : 6 006 candidats en réorientation ont fait au moins 1 vœu en licences, 84,6% d'entre eux ont reçu au moins 1 proposition d'admission en licences. Sur ces 84,6%, 57,7% l'ont acceptée

COMPORTEMENT DES CANDIDATS AYANT DEMANDE AU MOINS UNE FORMATION EN APPRENTISSAGE

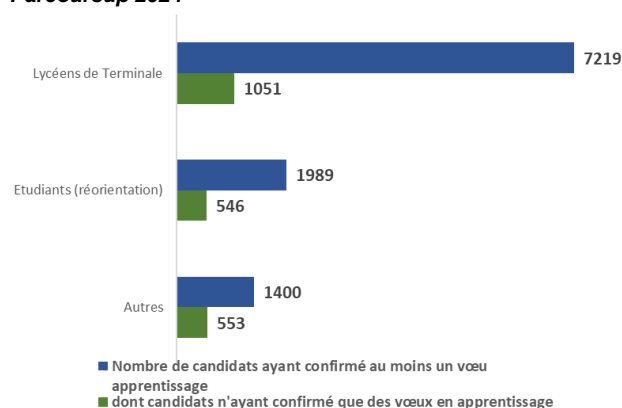
La procédure de candidature à des formations en apprentissage diffère de celle des formations sous statut scolaire dans la mesure où les candidats peuvent formuler et confirmer des vœux tout au long de la campagne Parcoursup. La forte augmentation du nombre de candidats tous profils confondus constatée l'année dernière en 2023 se poursuit pour la campagne 2024 à un rythme tout autant soutenu.

Graphique 25 – Évolution du nombre de candidats à l'apprentissage - Parcoursup 2024/2023



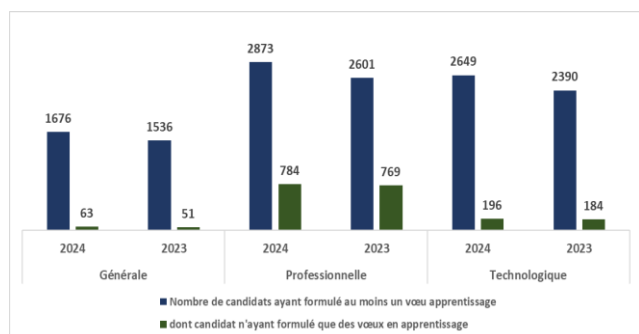
Grille de lecture : en 2024, sur 10608 candidats ayant confirmé au moins un vœu en apprentissage, 2150 candidats ont demandé uniquement des formations en apprentissage

Graphique 26 – Profil des candidats à l'apprentissage - Parcoursup 2024



Grille de lecture : en 2024, 7219 candidats ayant confirmé au moins un vœu en apprentissage étaient des lycéens de terminale. Parmi eux, 1051 ont demandé uniquement des formations en apprentissage.

Graphique 27 – Apprentissage - Profil "Lycéens de Terminale" - Par filières de bac – Parcoursup 2024/2023



Grille de lecture : en 2024, 1676 candidats ayant formulé au moins un vœu en apprentissage étaient des lycéens de terminale générale. Parmi eux, 63 ont demandé uniquement des formations en apprentissage.

L'attrait pour les formations en apprentissage continue de progresser (10608 candidats en 2024 contre 9535 candidats en 2023). Cette progression est aussi forte (+12,7 points) que celle enregistrée en 2023 (+11,1 points).

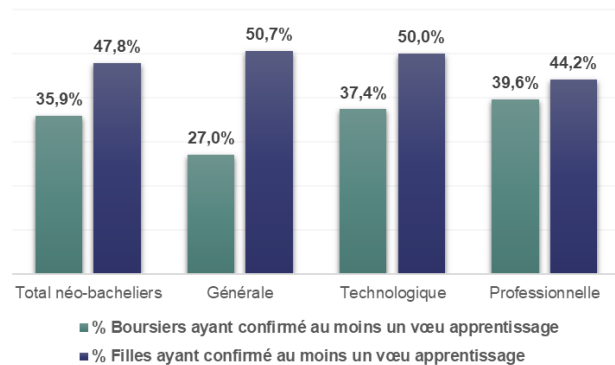
La part des candidats qui ne formulent que des vœux en apprentissage augmente en 2024 dans une moindre proportion (+4,8 points).

Les néo-bacheliers représentent 68,1% des candidats qui confirment des vœux en apprentissage. L'évolution des candidats à l'apprentissage chez les néo-bacheliers est de +10,3 points par rapport à 2023. **Les néo-bacheliers représentent 48,9% des candidats qui ne confirment que des vœux en apprentissage.** Ils sont 1051 candidats en 2024, ce qui représente une évolution de +3,2 points par rapport à 2023.

Les candidats de la voie professionnelle représentent près de la moitié (40%) des candidats néo-bacheliers qui ont confirmé au moins un vœu en apprentissage. Si la part des candidats néo-bacheliers issue de la voie professionnelle ayant demandé au moins une formation en apprentissage continue d'augmenter (+10,5 en 2024), on remarque une évolution tout autant significative chez ceux de la voie technologique (+10,9%).

Parmi les néo-bacheliers qui se positionnent sur des formations en apprentissage, 14,5% n'ont confirmé que des vœux sous statut d'apprenti. Les néo-bacheliers professionnels représentent la grande majorité (75,2%) des néo-bacheliers qui souhaitent une poursuite d'études supérieures uniquement par la voie de l'apprentissage.

Graphique 28 – Apprentissage - Profil "Lycéens de Terminale" - Par filières de bac – Genre et Boursiers - Parcoursup 2024



Grille de lecture : en 2024, 35,9% des candidats néo-bacheliers ayant confirmé au moins un vœu en apprentissage étaient des lycéens boursiers du secondaire. En 2024, 47,8% des candidats néo-bacheliers ayant confirmé au moins un vœu en apprentissage étaient des filles.

On peut observer une très légère sous-représentation des filles (47,8% de l'effectif) parmi les candidats néo-bacheliers ayant confirmé au moins un vœu en apprentissage sur la plateforme Parcoursup en 2024. Cette sous-représentation est la plus forte parmi les néo-bacheliers professionnels où les filles ne représentent que 44,2% de l'effectif. À l'inverse, c'est parmi les néo-bacheliers de la voie générale que la représentation de l'effectif par genre est la plus haute avec 50,7% de filles. Enfin, les néo-bacheliers de la voie technologique présentent un profil parfaitement équilibré avec une représentation de 50% de filles.

Parmi les candidats néo-bacheliers ayant fait au moins un vœu en apprentissage sur la plateforme Parcoursup 2024, 35,9% sont des candidats boursiers des lycées.

La part des élèves boursiers est la plus faible chez les candidats néo-bacheliers généraux (27%) tandis qu'elle est la plus élevée chez les candidats néo-bacheliers professionnels (39,6%).

CANDIDATS AYANT DEMANDE LA CAES

Sur la campagne 2023-2024, on constate une baisse du nombre de candidats ayant sollicité l'accompagnement de la commission d'accès à l'enseignement supérieur pour une admission dans une formation d'accueil de l'académie de Montpellier. On observe la même évolution au niveau national.

La commission d'accès à l'enseignement supérieur a instruit 304 saisines sur cette session ; à savoir au motif dérogatoire (sportif de haut niveau, situation médicale et charge de famille), droit commun (candidats sans proposition) et mention au baccalauréat. Ces sollicitations ont baissé de -43,9 points par rapport à la précédente campagne. Ce recul est dû à une nette diminution des motifs de droits commun (304 contre 518 en 2023).

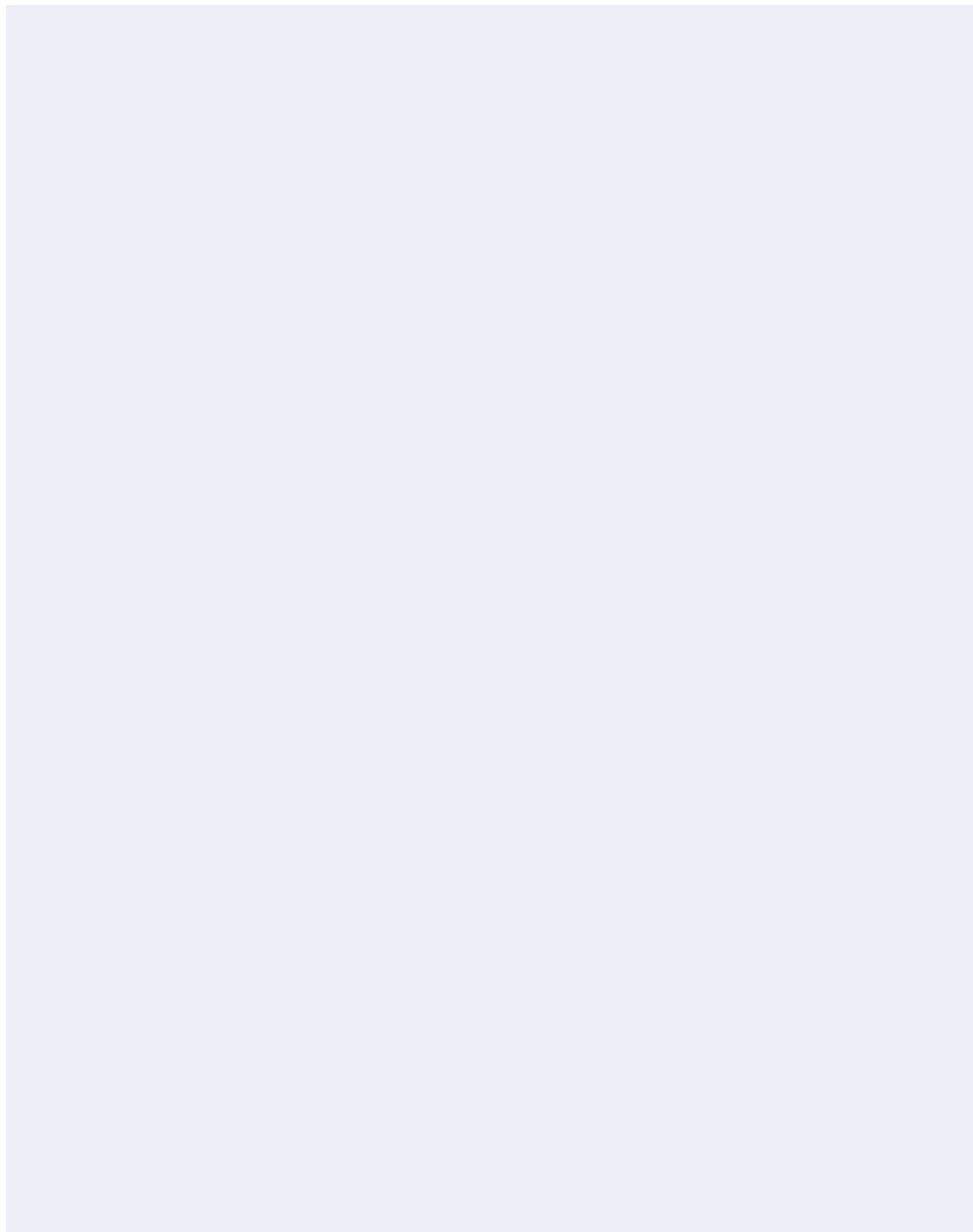
Tableau 11 – Nombre de candidats ayant saisi la CAES

Motifs de la saisine CAES	Académie de Montpellier
Bacheliers Pro/Techno mention B/TB	3
Mutation	11
Situation de handicap ou médicale	20
Sportif de haut niveau	20
Charge de famille	1
Motifs de droit commun (candidats sans proposition)	249
Total	304

Sur les 304 saisines, les néo-bacheliers représentent 86,51% des demandeurs (263 candidats) contre 70,21% en 2023. Les demandes formulées par les candidats en réorientation régressent de -16,3 points avec 13,5%. 36,1% des saisines des néo-bacheliers sont le fait des bacheliers généraux, 34,4% par des bacheliers technologiques et 29,5 % par des bacheliers professionnels.

La CAES a fait 365 propositions tous motifs confondus (y compris la gestion des listes d'attente des IFSI au mois de septembre) ; 280 propositions ont été acceptées.

À noter que les refus peuvent avoir des motifs variés : propositions en GDD, en PC, échec au bac.



Publication réalisée par :

Odile Fabre, Béatrice Rose et Jean-Emmanuel Visicchio

Responsables de la publication :

Michaël Decool : directeur régional académique en charge de l'information et de l'orientation